



Nombre de membres		
Afférents Au CA	En exercice	Qui ont pris part au vote
9	9	7

Pour	Contre	Abstention
7	0	0

Date de convocation
Le 20 avril 2026

Objet de la délibération

APPROBATION DU COMPTE
FINANCIER UNIQUE 2025

N° CCAS 2026-04-27-D008

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Extrait du registre des délibérations
Conseil d'Administration
Publié le 13 MAI 2026
ID : 059-265901280-20260427-CCAS260427D08-DE

Centre Communal d'Action Sociale
de CAPINGHEM

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt six et le vingt sept avril

à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cappinghem, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Vincent DUCOURAU, Président

Présents : Vincent DUCOURAU, Amandine DE BOIS, Allison DIDDEN, Marie Claude FICHELLE, Alain FLAMENT, Hélène PUJOL, Elisabeth PRIEUR, Joëlle VAN LAETHEM

Absents : Ingrid PRUVOST

Excusé avec pouvoir :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;

Vu l'avis de la commission des finances ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique 2025 du Centre Communal d'Action Sociale ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du Centre Communal d'Action Sociale ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant les éléments susvisés ;

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	300 €	0 €	25 934.41 €	13384.61 €
Recettes	300 €	0 €	25 934.41 €	19421.39 €
Déficit / Excédent		0 €		6 036.78 €
Résultat 2024 reporté		300 €		8 164.41 €
Résultat Global de 2025		300 €		14 201.19 €

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

13 MAI 2026

ID : 059-265901280-20260427-CCAS260427D08-DE

À l'issue de cette présentation et hors conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- approuve le Compte Financier Unique 2025 du CCAS ;
- donne pouvoir à Monsieur Le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus,

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus

Vincent DUCOURAU
Président du conseil d'administration



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le :

13 MAI 2026